

JANVIER 2023

**De l'errance à la
détention: les
chemins heurtés des
mineurs non
accompagnés**

Trajectoires

De l'errance à la détention : les chemins heurtés des mineurs non accompagnés

© Trajectoires 2023

Recherche et rédaction :

Olivier Peyroux

Fairouz Idbihi

Relecture et corrections :

Laurent Pointier

Remerciements :

Marion Préaux, François Paindorge, Elode Gotszorg, Anne Lécu, les équipes du SECJD, le personnel de l'administration pénitentiaire au sein du quartier mineur, l'équipe des enseignants intervenant en détention, l'unité médicale, les personnes incarcérées ayant accepté de participer à cette recherche.

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE.....	4
MÉTHODOLOGIE.....	4
Parcours	8
Profils des jeunes, âges, nationalités et régions d'origine	8
Âge en détention.....	8
Principales villes d'origine	8
Ville d'origines en Algérie et au Maroc des MNA de l'échantillon.....	9
Réseaux diasporiques.....	11
Stratégies migratoires différentes en fonction des villes d'origine.....	11
Contextes de vie avant le départ.....	12
Situations familiales au Maroc.....	12
Situations familiales en Algérie.....	13
De la déscolarisation au début de l'errance	13
Errance et comportements à risques : Consommations avant le départ	14
Parcours et prise en charge en Europe	16
Départs et parcours migratoires	16
Coûts financiers de la traversée.....	16
Routes migratoires empruntées par les MNA de l'échantillon	17
Arrivée en Europe	17
Parcours de quatre jeunes marocains interrogés en 2017 et 2018 en Suède.....	18
Pays d'installation autres que la France	19
Activités délinquantes.....	20
De l'initiation au basculement vers la délinquance.....	20
Socialisation et emprise.....	21
Détention	26
Vécu des jeunes en détention	26
Antécédents de détention	26
Rapports aux autres détenus.....	26
Relations quartiers mineurs/quartiers majeurs.....	27
Liens avec l'extérieur.....	28
Liens avec la famille pendant la détention	28
Compréhension des procédures judiciaires.....	28
Liens et compréhension des rôles de la PJJ	29
Difficultés exprimées par les acteurs en détention.....	30
Difficultés des éducateurs de la PJJ.....	30
Difficultés des surveillants et de l'administration pénitentiaire	31
Activités scolaires et extrascolaires.....	32
Liens unité médicale.....	32
Accès aux soins psychiatriques et problématique de consommation.....	32
Difficultés des professionnels de l'unité médicale	33

Projections des jeunes	35
À court terme... ..	35
Projections à moyen terme	35
Projections difficiles à plus long terme	36
Projections à long terme en France.....	36
Projections hors de France	37
Accompagnement des jeunes : Recommandations et préconisations	39

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Depuis 2018, le Service éducatif du centre de jeunes détenus (SECJD) recense un accroissement significatif du nombre de jeunes MNA de nationalité algérienne et marocaine en milieu carcéral. Ce constat n'est pas propre à la région parisienne. Il est partagé par la plupart des services de la PJJ des grandes agglomérations françaises : Lille, Bordeaux, Nantes, Lyon, Marseille, Nancy, Toulouse, etc. Malgré une couverture médiatique prononcée, souvent réductrice et caricaturale, la présence de ces jeunes suscite chez les professionnels de nombreuses interrogations jusqu'ici restées sans réponse : Quels sont leurs parcours de vie et migratoires ? Quels sont leurs modes de fonctionnement et de socialisation ? De quelle manière travailler au plus près de mineurs présentant des addictions médicamenteuses ? Comment les accompagner dans un projet éducatif et un avenir professionnel susceptibles de les éloigner des réseaux à leur sortie de détention ?

Face à ces questionnements, Trajectoires a été sollicitée par le SECJD afin de mener une recherche qualitative, auprès de 29 MNA incarcérés, entre octobre 2021 et octobre 2022 portant à la fois sur leur parcours avant l'incarcération, leurs difficultés éprouvées durant leur temps de la détention mais également les difficultés que ces derniers posent aux différents professionnels exerçant en milieu carcéral. Cette étude a pour objectif de mieux orienter les actions éducatives en maison d'arrêt afin d'optimiser les perspectives d'avenir de ces jeunes pendant leur incarcération et lors de leur sortie.

MÉTHODOLOGIE

La collecte de données repose principalement sur un corpus d'entretiens individuels réalisés auprès de jeunes détenus du quartier mineurs de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. Ils se sont déroulés en collaboration avec le Service éducatif du centre de jeunes détenus (SECJD) de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).

Ces entretiens ont ciblé des Mineurs non accompagnés (MNA) de nationalités marocaine et algérienne. Ils ont été menés en langue arabe "*darija*" (dialecte marocain, proche du dialecte algérien). La possibilité donnée aux jeunes de pouvoir échanger dans un dialecte qu'ils maîtrisent a renforcé le lien entre intervieweur et interviewés, permettant à ces derniers de s'exprimer plus aisément sur leurs parcours.

Les sessions d'entretiens se sont déroulées en deux temps espacés de plusieurs mois, laissant ainsi la possibilité d'observer d'éventuelles évolutions dans les témoignages des jeunes

détenus. Cela a favorisé une meilleure appréhension des difficultés rencontrées par les MNA dans le cadre de leur détention mais aussi de saisir les difficultés éprouvées par le personnel encadrant, éducatif et médical.

Par ailleurs, la deuxième session d'entretiens a coïncidé avec le mois de Ramadan. Les jeunes ciblés par l'étude étant pour la plupart de confession musulmane, cette période a pu être mise à profit afin de relever certains défis interculturels qui peuvent se poser dans le cadre de la détention et des nécessaires adaptations à mettre en œuvre. Enfin, plusieurs entretiens convenus à l'avance ont dû être reportés voire annulés, la date ne correspondant plus aux bouleversements des rythmes imposés par cette période de jeûne (fatigue, somnolence, réveils tardifs et absence aux différentes activités matinales).

Au total, ce sont 29 jeunes qui ont été consultés dans le cadre d'entretiens semi-directifs. Les thématiques abordées au décours de ceux-ci comprenaient les items suivants :

- Pays, région et ville d'origine
- Contexte de vie au pays d'origine :
 - Vie familiale
 - Parcours scolaire/formations
 - Activités et consommations au pays
- Contexte de départ et stratégie migratoire
- Parcours en Europe :
 - Contacts en Europe, notamment familiaux
 - Prise en charge en Europe
 - Activités et moyens de subsistance
 - Antécédents de détention
 - Évolution des consommations
- Parcours en France (et à Paris) :
 - Contacts en France, notamment familiaux
 - Prise en charge en France (notamment par la PJJ)
 - Activités et moyens de subsistance
 - Évolution des consommations

- Antécédents et vécu de détention
- Projets de vie à moyen/long terme.

Au-delà de la collecte de données terrain réalisée auprès de ces jeunes, des entretiens ont été menés avec les éducateurs, les psychologues et la direction du SECJD ainsi que les surveillants de l'administration pénitentiaire. Ces échanges ont permis de mieux restituer le quotidien des équipes, les différentes difficultés rencontrées dans le cadre de leurs activités ainsi que les défis d'encadrement posés par la population des MNA.

Enfin, de manière plus générale, la méthodologie utilisée dans le cadre de l'étude a consisté à établir des monographies des personnes interrogées et à travailler sur leurs représentations à travers des entretiens semi-directifs. Afin d'étayer leurs parcours, la littérature scientifique (sociologique, psychologique et juridique) en France et à l'étranger a été mobilisée. Ce travail a été complété par des entretiens d'acteurs en contact direct avec ces publics dans le cadre de la détention et en dehors de celle-ci.

➤ **Limites et termes employés**

Les résultats présentés dans cette étude concernent un échantillon spécifique de jeunes migrants détenus dans le quartier mineurs de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. Il est important d'être particulièrement précautionneux quant à la diffusion et à la lecture de ces résultats afin de ne pas en tirer des conclusions généralistes sur ces publics. Pour une lecture facilitée, nous emploierons donc l'expression "MNA marocains et/ou algériens de l'échantillon". Cette appellation désigne uniquement les jeunes rencontrés en entretiens et ne peut en aucun cas être extrapolée aux personnes de même nationalité.

Parcours



PROFILS DES JEUNES, AGES, NATIONALITES ET REGIONS D'ORIGINE

Les jeunes rencontrés lors des entretiens sont de nationalités algérienne et marocaine. Une représentation légèrement supérieure des MNA algériens dans l'échantillon est à noter, particulièrement de jeunes issus des régions d'Alger et d'Oran.

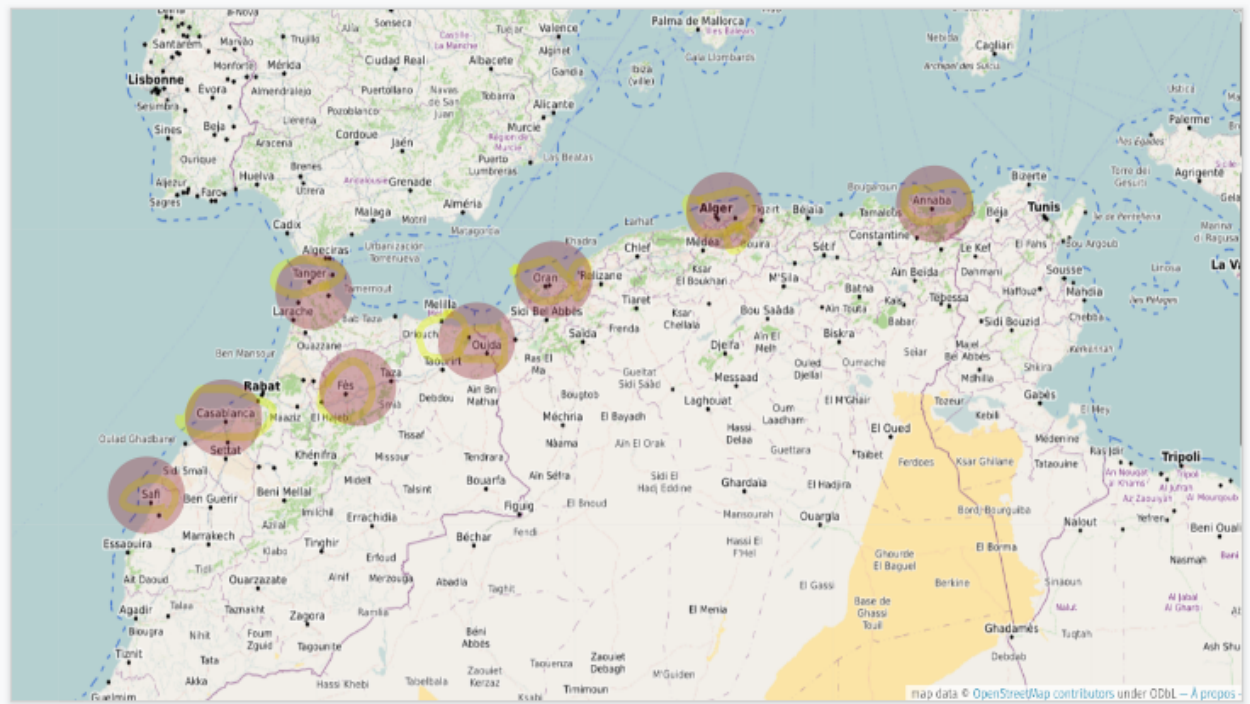
ÂGE EN DETENTION

D'après les informations recueillies auprès des jeunes lors des entretiens, leur moyenne d'âge s'établit autour de 17,5 ans avec une majorité de jeunes âgés entre 17 et 20 ans. Si en théorie ces jeunes sont tous mineurs pour l'autorité judiciaire, certains ont confié leur âge réel durant les entretiens, laissant apparaître qu'ils sont en réalité de jeunes majeurs. La moyenne donnée ici correspond à l'âge déclaré dans le cadre de l'étude. Toujours en partant du déclaratif, les MNA marocains de l'échantillon sont en moyenne plus jeunes que leurs homologues algériens. Leur âge s'étalant de 13 à 20 ans. Pour les MNA algériens de l'échantillon, leur âge déclaré va de 16 à 21 ans.

PRINCIPALES VILLES D'ORIGINE

Pour les MNA algériens de l'échantillon, les deux villes d'origine majoritairement représentées sont celles d'Alger (7/16) et d'Oran (6/16). Pour les MNA marocains de l'échantillon, les principales villes d'origine dont ces derniers sont issus sont celles de Tanger (3/10), Oujda et Casablanca (2/10 respectivement).

Ville d'origines en Algérie et au Maroc des MNA de l'échantillon



Le tableau suivant présente un récapitulatif de l'ensemble des MNA algériens et marocains de l'échantillon par nationalités, villes et âges.

Récapitulatif des profils consultés par nationalités/villes/âges déclarés pendant l'entretien			
Nationalités	Total	Ville d'origine	Mineurs/Majeurs
Jeunes algériens	16	Oran (6) Alger + région (7) Annaba (1) Mostaganem (1) Blida (1)	Mineurs : 16 ans (3) 17 ans (8) Majeurs : 19 ans (1) 20 ans (1) 21 ans (1) Âge inconnu (2) :

			<i>entre 17 et 23 ans</i>
Jeunes marocains	10	Tanger (3) Oujda (2) Casablanca (2) Nador (1) Safi (1) Fès (1)	Mineurs : 13 ans (1) 14 ans (1) 16 ans (2) 17 ans (4) Majeur : 20 ans (1) Âge inconnu (1) : <i>entre 17 et 20 ans</i>
Double nationalité <i>(Se présentant sous nationalité algérienne spontanément, 1 a grandi en Algérie et 2 au Maroc)</i>	3	Maghnia et Oujda (1) Kabylie et Tanger (1) Fès (1)	Mineur : 16 ans (1) Âge inconnu (2) <i>dont 1 majeur d'environ 25 ans</i>
Total	29	Alger et Oran ++ Tanger Fès Casa Oujda	Âgés majoritairement entre 17 et 20 ans avec des MNA algériens plus âgés que les MNA marocains.

RESEAUX DIASPORIQUES

L'indication de la ville est une donnée susceptible de livrer des informations cruciales quant à l'organisation des départs et sur les principaux réseaux d'influences dans les parcours migratoires et les destinations. Les villes mentionnées par les MNA algériens et marocains de l'échantillon laissent entrevoir une probable connexion avec les réseaux de diasporas représentés en région parisienne (notamment pour les MNA algériens de l'échantillon). Les jeunes de l'échantillon ne sont pas accompagnés de leurs parents/famille mais sont tout de même en lien avec des proches installés en France ou ayant eu une expérience migratoire récente en France. La plupart des jeunes précisent qu'ils entretenaient des contacts réguliers avec des amis d'enfance, d'anciens voisins, parfois des membres de leur famille élargie, ayant entrepris un parcours migratoire vers la France avant eux.

STRATEGIES MIGRATOIRES DIFFERENTES EN FONCTION DES VILLES D'ORIGINE

Les contacts maintenus avec les réseaux diasporiques ont été, pour les MNA de l'échantillon, une source d'informations afin d'engager la prise de décision de départ et d'organiser l'itinéraire migratoire en direction des pays et des villes de destination. Ces départs sont influencés et parfois élaborés avec des pairs. L'arrivée projetée dans un pays/ville déterminée est en lien avec la présence de ces réseaux diasporiques que les MNA rejoignent en vue de faciliter leur migration/installation.

CONTEXTES DE VIE AVANT LE DEPART

S'agissant des liens familiaux préexistants avant le départ, les jeunes évoquent des situations différentes, néanmoins marquées par des points communs, parmi lesquels la volonté de voir évoluer leur situation économique à travers un phénomène de parentification. « *La parentification est l'attribution d'un rôle parental à un ou plusieurs enfants dans un système familial. Cela entraîne une forme d'inversion des rôles en relation avec une perturbation des frontières intergénérationnelles.* ¹» Autrement dit, les jeunes ont pour la plupart d'entre eux, endossé une responsabilité de participation économique à l'amélioration de la situation de leur famille. Ce rôle n'est pas sans conséquence sur leur scolarité, en outre, il induit une dynamique d'errance (notamment, ici, pour les jeunes marocains).

SITUATIONS FAMILIALES AU MAROC

Les situations familiales des MNA marocains de l'échantillon sont pour la plupart marquées par des conflits conjugaux entre les parents, la perte précoce d'un des parents et parfois de violences à l'encontre des enfants. Ces violences sont souvent d'ordre physiques, psychologiques avec des négligences. Des situations d'exploitation par la famille sont évoquées, des activités informelles sont souvent citées (vente de mouchoirs ou de roses dans les rues, mendicité, etc.). Ces contextes de vie ont pour conséquence la déscolarisation des MNA marocains de l'échantillon dès les premières classes du primaire.

➤ Témoignage

Khalid est un jeune marocain de 16 ans, originaire du Nord du Maroc.

Il avait 10 ans au moment de son départ du foyer faisant suite à des conflits entre ses parents. Il a vécu avec sa mère principalement avant de décider de quitter le Maroc pour l'aider financièrement. Son errance débute au Maroc où il travaille en tant que "mule" pour faire passer des marchandises et des bouteilles d'alcool en contrebande entre Melilla et Nador.

¹ LE GOFF Jean-François, « Thérapeutique de la parentification : une vue d'ensemble » in *Thérapie Familiale*, 2005, vol. 26, pp. 285-298. <https://doi.org/10.3917/tf.053.0259>

SITUATIONS FAMILIALES EN ALGERIE

Les jeunes MNA algériens de l'échantillon abordent moins les situations économiques familiales dans leurs discours. Néanmoins, ces derniers ont largement décrit un sentiment d'avenir bouché en Algérie, notamment en ce qui concerne une évolution épanouissante économiquement et professionnellement. En général, les familles de ces jeunes sont informées de leurs projets de départs, voire participent à les financer. Il s'agit parfois de jeunes missionnés par leur familles ou encouragés à entamer ce parcours afin de multiplier leurs chances de réussite au niveau économique. La plupart des jeunes MNA algériens de l'échantillon évoquent également la présence de membres de la famille établis en France comme argument ayant influencé leur départ et leur choix de migration. Ces jeunes ont d'ailleurs souvent visé la France comme objectif migratoire, contrairement aux MNA marocains de l'échantillon. Ces derniers ayant un parcours européen d'installation et de transit avant leur arrivée en France.

➤ Témoignage

Samir est un jeune algérien de 17 ans. Ses parents divorcent durant son enfance. Son père se remarie, sa mère vit avec son petit frère. Lui grandit avec sa grand-mère. Il est scolarisé jusqu'au collège avant de suivre une formation professionnelle. Il décide ensuite de tenter le voyage vers l'UE, aidée de sa grand-mère qui finance la traversée (500 euros).

Pour l'ensemble de ces jeunes, les situations familiales complexes ont agi comme un déclencheur les obligeant à se débrouiller "comme des grands" pour assurer leur avenir et celui de leur famille. Le retentissement sur le parcours scolaire est majeur : investissement dans des activités professionnelles informelles de rue aux dépens des temps scolaires, manque d'encadrement et de suivi de leur scolarité, décrochage scolaire et début de l'errance.

DE LA DESCOLARISATION AU DEBUT DE L'ERRANCE

La question du décrochage scolaire et de la déscolarisation touche l'ensemble des jeunes de l'échantillon de manière plus ou moins précoce selon les profils : 80 % des MNA marocains de l'échantillon sont déscolarisés avant la fin du primaire et avant 12 ans, tandis que 78 % des jeunes MNA algériens de l'échantillon ont un niveau collège ou plus. Le parcours d'errance est anticipé chez les jeunes marocains rencontrés. Il correspond à l'âge de leur déscolarisation. Au pays, pour gagner de l'argent, ils recourent à des activités de rue comme la vente de paquets de mouchoirs, de roses... Les MNA algériens de l'échantillon ont pour la plupart acquis

un niveau collège et ont généralement débuté une formation professionnelle après celui-ci. Parmi les activités informelles citées, la pêche, la restauration ou le travail sur les marchés reviennent fréquemment.

ERRANCE ET COMPORTEMENTS A RISQUES : CONSOMMATIONS AVANT LE DEPART

Les jeunes MNA algériens de l'échantillon évoquent des consommations ponctuelles au pays, principalement sous forme de cachets, d'alcool et de cannabis. Les MNA marocains de l'échantillon semblent principalement consommer du cannabis, beaucoup plus rarement des cachets avant leur départ. De manière générale, les consommations avant le départ sont décrites comme récréatives beaucoup plus qu'addictives. L'initiation aux produits et les premières expériences coïncident, généralement avec le début du décrochage scolaire.

⇒ 70 % des MNA marocains de l'échantillon ont débuté leurs premières consommations dès l'âge de 12 ans (cannabis).

⇒ Les premières consommations (cannabis, alcool et médicaments) chez les MNA algériens de l'échantillon surviennent autour des 15/16 ans.

Ces premières consommations, bien que récréatives et ponctuelles, peuvent, en fonction de l'âge où elles ont été initiées, avoir un impact différent sur le plan neurocognitif².

➤ Témoignage

Samir algérien 17 ans

« Les Marocains ne sont pas habitués à consommer (des médicaments) autant que les Algériens, c'est pour ça qu'ils partent en ville quand ils commencent à trop en consommer ici. »

² GAGNON Hélène et ROCHEFORT Lucie, *L'usage de substances psychoactives chez les jeunes Québécois - Conséquences et facteurs associés*, Institut national de santé publique du Québec, 2010, 43p.
https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1102_UsageSubsPsychoactivesJeunes.pdf

Les consommations précoces peuvent en effet engendrer des conséquences délétères sur le développement du cerveau des adolescents encore en transformation et provoquer ainsi des dommages permanents ou à long terme de certaines fonctions cérébrales :

- Une consommation abusive d'alcool peut ainsi interrompre le développement cortical du cerveau, altérer les fonctions supérieures et engendrer davantage de comportements impulsifs.
- Une consommation prononcée de cannabis à l'adolescence peut entraîner des déficits neurocognitifs et impacter les capacités d'apprentissage et de la mémoire.
- Quant à la prise d'amphétamines à doses élevées, celle-ci peut conduire à des pertes de mémoire à court terme.

Ainsi, les impacts neurocognitifs des consommations sont à prendre en compte comme facteurs causals et potentialisant des situations de décrochage scolaires chez les jeunes rencontrés. Les comportements à risques sont accentués, que ce soit par l'effet des consommations ou la recherche impérieuse de toxiques. L'ancrage dans une socialisation d'errance va de pair avec le développement des premiers comportements délictueux.

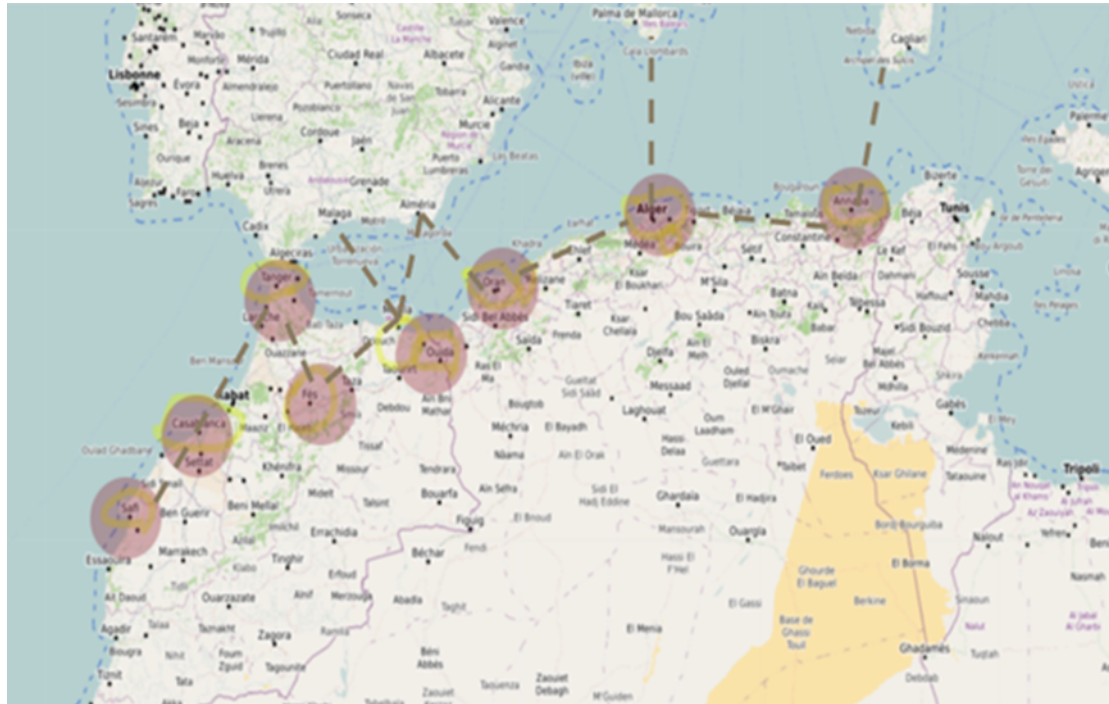
DEPARTS ET PARCOURS MIGRATOIRES

Les parcours migratoires des MNA marocains de l'échantillon révèlent des départs précoces, autour de 13/14 ans, pour l'Europe avec des trajectoires d'une durée variant de 2 à 5 ans sur différents territoires européens. Quant aux MNA algériens de l'échantillon, l'âge de départ se situe à 15/16 ans avec des transits en Europe d'une durée de 1 à 2 ans.

COUTS FINANCIERS DE LA TRAVERSEE

Pour les MNA algériens de l'échantillon, les sommes évoquées pour la traversée en embarcations sont de l'ordre de 300 à 500 euros (prix d'une place en Zodiac). Ces dépenses sont parfois couvertes ou cofinancées par les familles. Les jeunes Marocains mentionnent des traversées ne nécessitant pas de paiement de passeurs, plutôt de la technicité et de l'entraînement. Ils tentent pour parvenir en Europe de se cacher dans des camions après avoir déjoué les surveillances et franchi les barrières des ports des enclaves espagnoles (Ceuta et Melilla). Bien que cela ne génère aucun coût, la traversée nécessite des tentatives répétées et occasionne des arrestations. Ainsi, ces jeunes restent parfois bloqués plusieurs mois au sein des deux enclaves. Ils s'installent alors dans l'errance, la consommation de toxiques et l'exposition aux violences s'accroissent. De nombreux jeunes sont régulièrement abusés sexuellement au cours de cette période.

Routes migratoires empruntées par les MNA de l'échantillon

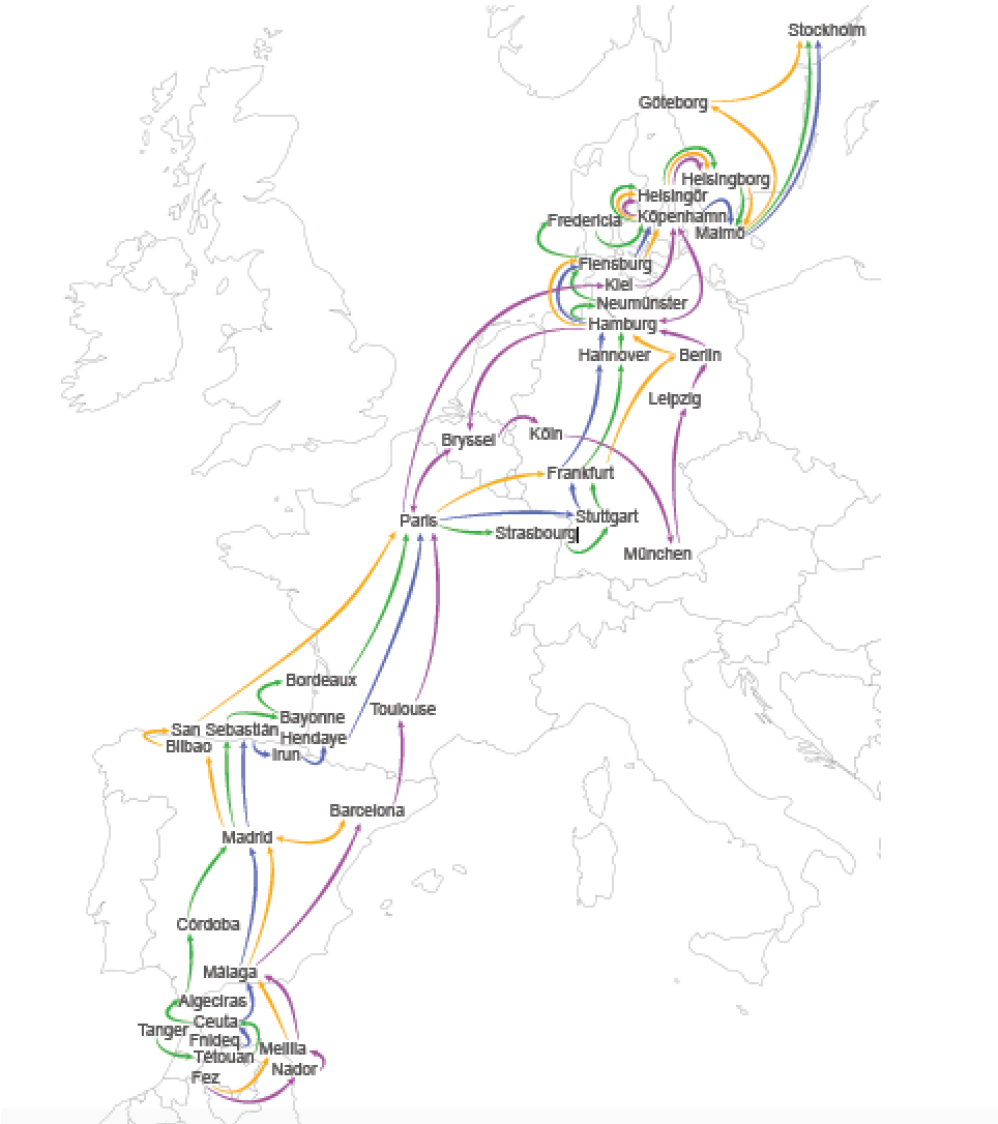


ARRIVEE EN EUROPE

Avant leur arrivée en France, comme vu plus haut, le parcours en Europe des MNA marocains de l'échantillon varie de 2 à 5 ans (12 ans pour le cas d'un des jeunes MNA marocains rencontré). Pour les MNA algériens de l'échantillon, la durée de séjour en Europe est comprise entre 1 et 2 ans (3 ans maximum). La plupart des MNA algériens de l'échantillon parviennent directement en France contrairement aux MNA marocains qui errent dans plusieurs pays européens avant leur arrivée sur le territoire national. Ce constat est corroboré par les travaux de Maria Von Bredow³ (voir carte).

³ Von Bredow Maria, "They will always find me" A study of trafficking and the living conditions of vulnerable children, Länsstyrelsen Stockholm 2019, 41p.

Parcours de quatre jeunes marocains interrogés en 2017 et 2018 en Suède



Source : Von Bredow Maria

PAYS D'INSTALLATION AUTRES QUE LA FRANCE

De manière générale, les jeunes rencontrés citent des séjours en Europe plus ou moins longs marqués par différents allers-retours entre les pays suivants : Italie, Espagne, Pays-Bas, Belgique, Suède, Allemagne et Danemark. Les MNA marocains de l'échantillon évoquent généralement un parcours d'installation et de prise en charge en Espagne mais aussi en Suède (70 % des MNA marocains rencontrés ont un vécu minimum de 1 an en Espagne). La plupart d'entre eux ont demandé et bénéficié de prise en charge par la protection de l'enfance dans ces pays, contrairement aux MNA algériens de l'échantillon. Ces derniers sont, quant à eux, installés plus durablement en France et leur durée de transit, particulièrement en Espagne, est d'une durée maximale de 3 mois. En dehors de quelques allers-retours, les MNA algériens ne mentionnent pas d'installation dans les pays voisins. En France, les principales villes citées par les jeunes des deux nationalités sont celles de Bordeaux, Montpellier, Paris, Lyon, Toulouse, Lille et Nantes.

DE L'INITIATION AU BASCULEMENT VERS LA DELINQUANCE

Les jeunes indiquent des dynamiques délictuelles évoluant crescendo. Ils font allusion à des premiers vols en Espagne afin de subvenir à leurs besoins alimentaires (vols en supermarchés et épiceries notamment) et à des activités plus risquées (trafic de drogues et cambriolages), en passant par le trafic de cigarettes. Les jeunes justifient ces comportements délictueux par l'influence des pairs et le contexte de socialisation dans lequel ils évoluent en situation d'errance.

➤ **Focus sur la notion de socialisation** : Il s'agit d'un processus d'apprentissage social. L'individu, de par les multiples interactions qui le relie aux autres, apprend progressivement à adopter un comportement conforme aux attentes d'autrui. C'est à travers ce processus que les individus acquièrent et intériorisent les normes, les valeurs et les rôles qui régissent la vie sociale, construisant ainsi leur identité psychologique et sociale.

Les lieux de vie, les squats plus spécifiquement, sont cités comme lieux d'initiation des activités délinquantes et des comportements à risques, notamment des consommations de cachets. Les squats favorisent l'ancrage de la socialisation en errance et des activités qui en découlent. La rencontre dans ces lieux avec des meneurs, le plus souvent des jeunes plus âgés et expérimentés dans les parcours d'errance et dans les activités délictuelles, conduit aux recrutements des néo-arrivants. Selon les discours des jeunes rencontrés, cette évolution dans les activités délictuelles s'accroît de manière exponentielle à l'arrivée en France et notamment à Paris.

➤ **Témoignages**

- « *Au début, je vendais des clopes, mais ça ne rapportait pas (...). Puis, j'ai appris les braquages en regardant les copains (...).* »
- « *Les jeunes sont endettés et doivent travailler pour les grands (...). Ils sont menacés par les chefs.* »
- « *Les "libeurs" te proposent de travailler avec eux pour vendre des cachets. Ce sont les grands harragas qui te mettent en lien avec eux. Ils sont plus anciens. Ce sont eux qui gèrent les squats.* »
- « *Plus on côtoie des squats, plus on côtoie des "grands" (libeurs) et plus on bascule vers des activités plus graves.* »

Ils évoquent des figures décrites comme étant les chefs de réseau ou patrons qu'ils nomment les "libeurs". Ces derniers sont définis par les jeunes comme étant des personnes d'origine maghrébine, de nationalité française ou installés et régularisés depuis plusieurs années en France. Ce terme est utilisé à la fois dans le contexte des activités de trafic de cigarettes et de drogues et dans celle de livraison depuis les plateformes de logistique alimentaire. Pour ces jeunes, un "Libeur" qualifie une personne en situation régulière pouvant ouvrir un compte sur une plateforme telle que *Uber-eat* notamment. En effet, parmi les activités génératrices de revenus qu'ils citent, en dehors des activités délictuelles, il y a celle de la livraison. Pour ce faire, les jeunes louent un compte sur les plateformes de livraison via un "libeur". Selon leurs déclarations, les tarifs trimestriels avoisinent 800 euros. Pour certains, il s'agit d'un mode de recrutement dans des activités délictuelles, les livraisons avec le compte d'un "libeur" s'avérant, en définitive, peu rentables.

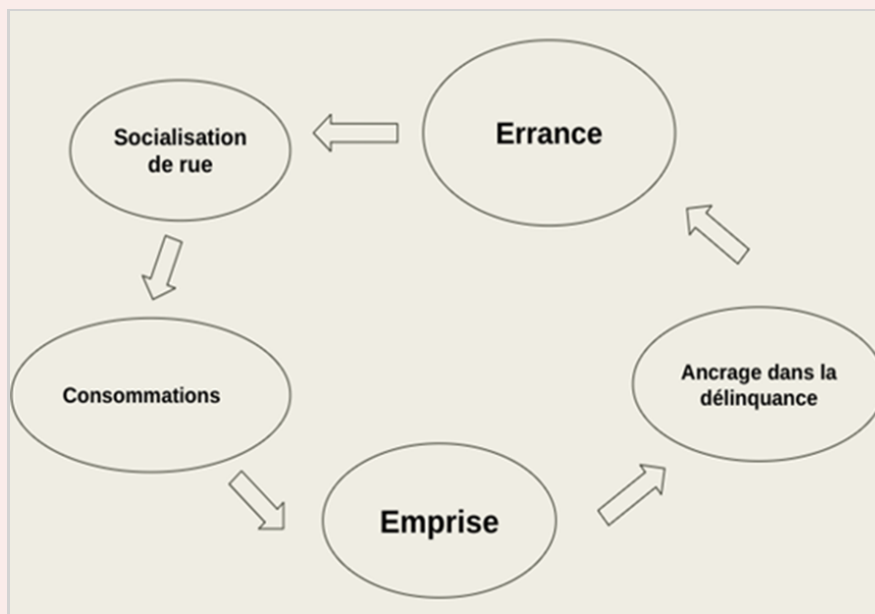
SOCIALISATION ET EMPRISE

Il est important de souligner le lien entre la notion de socialisation et les situations d'errance des jeunes. Pour survivre en situation de rue, ils doivent désapprendre les différents apprentissages sociaux normés (en famille, à l'école, etc.) et apprendre à se comporter dans un contexte inédit. Cette nouvelle modalité de vie les impacte aux plans physique et somatique (sommeil, faim, froid, etc.). La consommation de toxiques est alors un moyen auquel les jeunes recourent afin de résister aux contraintes de la vie en errance. De la même manière, leurs attitudes et comportements dans le groupe sont dictés par l'adaptation au contexte de rue afin de faire face aux différentes violences. Le groupe est perçu comme un mode de réassurance et de protection. Le besoin d'appartenance est essentiel, plus encore durant la période de l'adolescence. Cette nécessité implique de confirmer son adhésion en se conformant au groupe à travers des comportements mimétiques. Il peut s'agir d'initiations aux consommations de drogues, aux activités délictuelles ou d'expérimentation de la violence dans la gestion de conflits. Concernant les activités délictuelles, l'emprise débute fréquemment par un endettement contracté lié à la vente de cigarettes à la sauvette. Les cartouches sont données à crédit aux jeunes pour les revendre dans la rue. Pour chaque paquet vendu, le jeune réalise 1 euro de bénéfice. En cas de confiscation des cartouches par la police, celui-ci devra s'acquitter d'une dette correspondant au nombre de paquets saisis. Quand les montants deviennent trop importants, d'autres activités plus risquées sont proposées. Elles sont présentées comme étant plus avantageuses financièrement, permettant le remboursement rapide des dettes accumulées. Les moyens d'emprise vont ainsi de la

procuration de produits à consommer à l'initiation aux activités délictuelles, en passant par des menaces de recours à la violence. Elles sont exercées par les meneurs ou des chefs, dont les "libeurs" et peuvent être d'ordre psychologiques, physiques, sexuelles ou encore économiques. Par ailleurs, les jeunes révèlent des stratégies de recrutement dont ils ont pu faire l'objet de la part des chefs de réseaux. Selon eux, les courtes peines qu'ils encourrent en cas d'arrestation, contrairement aux plus âgés, incitent les meneurs à les enrôler dans les activités délictuelles. Utiliser les plus jeunes s'avérerait plus efficient et moins coûteux pour les réseaux exploitants.

➤ **Focus sur la consommation et l'emprise** : La consommation de produits constitue un élément d'emprise central. Les jeunes se les procurent dès la phase d'initiation pendant laquelle ils sont invités à consommer afin d'appartenir au groupe. Le contexte de vie en errance accroît les problématiques d'addiction. Elles deviennent un élément d'emprise important sur les jeunes car l'origine des produits qu'ils consomment provient des réseaux délictuels pour lesquels ils travaillent. Ainsi, plus un jeune est en errance, plus il intégrera la socialisation "de rue", et plus le risque d'emprise sera majoré.

Schéma récapitulatif : Cycle de l'emprise en contexte de vie en errance



Les conditions d'insécurité dans lesquelles évoluent les jeunes en situation d'errance accentuent les répercussions sur les volets physiologique et mental. En situation de rue, le corps est en état d'hypervigilance pour se préparer à faire face au moindre danger, le risque étant constant dans un environnement insécure. Cette hypervigilance provoque, entre autres, des troubles du sommeil et de l'irritabilité entraînant des comportements agressifs et

impulsifs. La consommation est alors perçue comme un moyen de s'affranchir de cette hypervigilance constante. La consommation est également utilisée afin de réduire les sensations liées au froid, à la fatigue, à la peur, à la douleur, mais aussi pour apaiser les troubles de l'humeur pouvant survenir dans cet environnement.

Schéma récapitulatif : Les raisons de consommer en contexte de vie en errance



Conditions d'insécurité => hypervigilance => Consommations

Troubles du sommeil, irritabilité et difficulté de gestion émotionnelle, agressivité, violences, consommations etc..



Conduites adaptatives pour répondre à leurs besoins de survie

Survivre via l'appartenance au groupe, consommation pour calmer les besoins physiologiques (froid, fatigue, faim etc..) et émotionnels (gestion de la peur, de l'humeur etc..), gestion de la douleur, apaisement des traumatismes, outil / tenue de travail (désinhibition par la consommation)



Processus de socialisation

Besoin d'appartenance et emprise, Logique des relations à autrui (violences), Mimétisme dans le groupe (comportement délictueux, consommations)

➤ Témoignages

- « *Cela (la consommation) démarre toujours au moment où tu entres dans un squat. »*
- « *J'ai commencé avec les copains en squat (à Paris), ils m'encourageaient à voler pour amener de la nourriture, sinon je devais quitter le squat. On me disait d'amener de la bouffe ou des cachets, ou du shit ! »*
- « *Ils me bourrent de cachets... Je suis devenu addict à cause d'eux. Ici, ça va, j'ai arrêté d'en prendre. Mais à la sortie je ne sais pas, j'espère. »*

➤ Focus sur les principaux produits consommés

LYRICA⁴ : Il s'agit d'un médicament utilisé en principe pour traiter certaines formes d'épilepsie chez l'adulte en association avec un autre antiépileptique. Il peut également être prescrit pour traiter des douleurs neuropathiques, et certaines formes d'anxiété (trouble anxieux généralisé). L'utilisation détournée du Lyrica, notamment en fonction des dosages, est susceptible de soulager des douleurs neuropathiques, non neuropathiques, l'anxiété ou encore pour parvenir à un effet euphorisant proche de celui des amphétamines. Chez les jeunes rencontrés, c'est ce mésusage qui est particulièrement recherché.

Rivotril : Le Rivotril est une benzodiazépine prescrite en général pour traiter l'épilepsie chez l'adulte et l'enfant. Il est également utilisé pour traiter les crises d'angoisse, l'agitation, les douleurs neurologiques, les contractures musculaires ou encore les sciatiques. Ses effets sont anxiolytique, myorelaxant, hypnotique, anticonvulsif et amnésiant. Dans les cas de mésusage⁵ du Rivotril, ces utilisateurs visent principalement ses effets désinhibiteurs et anxiolytiques. En effet, les benzodiazépines entraînent une sensation de détente, de relaxation, une désinhibition, une capacité à supporter et/ou à évacuer les contrariétés et les désagréments. Ses effets désinhibiteurs facilitent la commission de délits. Les consommateurs n'ont plus d'hésitation face aux risques lors de leurs activités délictuelles. La tolérance à des doses de plus en plus élevées peut être rapide, plus encore en association avec d'autres produits, dont les opiacés. La prise répétée sur plusieurs semaines peut entraîner une accoutumance puis une dépendance aiguë. Contrairement à d'autres médicaments de la même famille, les effets du Rivotril sont diffus et progressifs, d'où l'impression chez certains usagers de ne rien ressentir, entraînant alors une répétition des consommations en les potentialisant avec de l'alcool ou d'autres substances.

⁴ RICHELLE Lou, *Mésusage de Prégabaline Lyrica*. <https://feditobxl.be/site/wp-content/uploads/2020/04/M%C3%A9susage-de-Pr%C3%A9gabaline-LYRICA.pdf>

⁵ KEMPFER Jimmy, *Mésusage du Rivotril, un état des lieux*, SWAPS n°47. https://www.pistes.fr/swaps/47_101.htm#:~:text=Effets%20et%20d%C3%A9pendance&text=La%20tol%C3%A9rance%20%C3%A0%20des%20doses,les%20sujets%20recourant%20aux%20drogues.

A black and white photograph of a window with a grid pattern. The window is made of several rectangular panes separated by dark metal frames. The glass panes are textured and show signs of wear, including dust and scratches. A shadow of a person is cast onto the glass, appearing as a dark silhouette. The word "Détention" is written in white text across the center of the image.

Détention

DETENTION

VECU DES JEUNES EN DETENTION

ANTECEDENTS DE DETENTION

La majorité des jeunes rencontrés a déjà connu des arrestations et des détentions en France ou en Europe (Centre éducatif fermé ou Établissements pénitentiaires pour mineurs), dans de plus rares cas dans leur pays d'origine. Cela est révélateur de comportements fréquents de récidive questionnant l'efficacité des mesures éducatives entreprises et des sanctions utilisées dans ces situations.

RAPPORTS AUX AUTRES DETENUS

Les liens dans le quartier mineur de Fleury-Mérogis semblent claniques. Les jeunes rencontrés parlent d'une frontière clairement établie entre les MNA maghrébins d'un côté et les "autres".

➤ Témoignages

- « *La politique, ici, dans les quartiers mineurs est voulue. Ils sont racistes, ils se demandent pourquoi les MNA c'est plus compliqué, mais ils n'ont qu'à réfléchir et analyser ce qu'ils offrent aux grands et aux (autres) mineurs.* »
- « *Les activités sont en priorité pour les blacks et les "libeurs", pas pour nous.* »
- « *Ils ont peur de nous.* »

Ces "autres" sont divisés en deux catégories. Les "Français" et les "libeurs" d'un côté, et les "blacks" (pour désigner les jeunes subsahariens, Français ou migrants) de l'autre. Les discussions auprès de l'administration pénitentiaire et de la PJJ confirment qu'une aile est officieusement consacrée aux profils MNA maghrébins, notamment pour des raisons linguistiques et de « soutien » communautaire. Les jeunes rencontrés expliquent n'avoir peu ou pas de liens avec les "autres". Quelques conflits ont été signalés avec les mineurs d'origine subsaharienne. Ils sont la résultante de stéréotypes véhiculés réciproquement entre MNA maghrébins et subsahariens.

La plupart des jeunes détenus à Fleury-Mérogis (mineurs et majeurs) se connaissent ou se sont déjà croisés, notamment à Paris et plus particulièrement dans les quartiers de Barbès et de La Chapelle. Les jeunes rencontrés décrivent des contacts réguliers entre majeurs et mineurs, les quartiers majeurs étant situés au-dessus et en-dessous du quartier mineur. Les détenus majeurs et mineurs communiquent au quotidien à travers les fenêtres en se transmettant divers produits. Selon ces jeunes, les majeurs fournissent les mineurs en cigarettes, en cannabis, en médicaments et parfois en cocaïne.

➤ Témoignages

- *« Les étages des majeurs, c'est le supermarché des mineurs, et puis ils sont placés juste au-dessus et juste en dessous des mineurs (rires). Tu crois que c'est un hasard ça ? Du coup, il y a un commerce de joints et de cigarettes en échange de recharges de téléphone payées par les mineurs. »*
- *« Il faudrait un bâtiment à part, loin des majeurs pour n'avoir aucun contact avec eux, sinon pas la peine de compter ce quartier comme un quartier mineur ! »*
- *« Au-dessus de ma cellule, il y a un Marocain, il est très sympa, il prend soin de moi... Il me donne des clopes et du shit, et en contrepartie je lui envoie mon téléphone pour appeler sa famille. »*
- *« Il y a tout ce que tu veux chez les majeurs, cachets, cocaïne... Tout ! »*

Les transactions se réalisent principalement par le biais de recharges téléphoniques que les plus jeunes doivent payer aux majeurs pour bénéficier de leurs produits. Certains jeunes témoignent d'échange de Diazépam, prescrit par le psychiatre de l'unité médicale, contre des cigarettes et/ou du cannabis. Par ailleurs, d'après les échanges avec les surveillants pénitentiaires, les liens entre majeurs et mineurs peuvent parfois être tendus. Certains majeurs se plaignent de chantages proférés de la part des mineurs, ces derniers frappant sur les fenêtres pour les empêcher de dormir afin d'obtenir des cigarettes et du cannabis.

LIENS AVEC L'EXTERIEUR

Les jeunes ne reçoivent pas de visites, y compris ceux qui ont de la famille en France. Cette situation est due aux difficultés procédurales pour l'obtention d'un permis de visite par les contacts extérieurs des mineurs. En effet, le permis de visite ne peut être accordé qu'aux seules personnes en situation administrative régulière et présentant un casier judiciaire vierge. Le manque de connaissance de la procédure à suivre pour demander un permis de visite est également en cause, les jeunes n'en informent pas leurs proches.

LIENS AVEC LA FAMILLE PENDANT LA DETENTION

Si la majorité des jeunes dit avoir été en contact régulier avec leur famille avant la détention, ils souhaitent rarement communiquer avec elle pendant leur séjour à Fleury-Mérogis. Le plus souvent, ils ne souhaitent pas que leur famille apprenne leur incarcération. Ils justifient ce choix en arguant avoir perdu les moyens de contacter leur famille ou évoquent les difficultés d'accès à la cabine téléphonique. En outre, celle-ci n'est autorisée qu'après une période de 15 jours de détention pour les nouveaux arrivants.

COMPREHENSION DES PROCEDURES JUDICIAIRES

Les jeunes rencontrés admettent des difficultés quant à la connaissance et à la compréhension des procédures judiciaires, notamment pour des raisons linguistiques. Malgré l'accès à des avocats, les rendez-vous ne sont pas planifiés à l'avance d'après les jeunes en détention. Ces derniers disent être peu consultés dans l'organisation des rencontres avec leurs conseils. Ils perçoivent les temps et les occasions d'échanges avec leurs avocats comme étant rares et peu suffisantes.

Les jeunes décrivent leurs relations avec les acteurs de la PJJ (éducateurs et psychologues) comme globalement sympathiques. Ils ont en revanche des difficultés à se projeter dans l'accompagnement proposé ou le suivi psychologique. Leur perception des rôles et missions des éducateurs demeure peu intelligible. Ils ne saisissent pas leurs bénéfices dans leur situation en détention et hors détention. Le métier d'éducateur n'existant pas dans leurs pays d'origine, cela n'aide pas à sa compréhension. La présence de la médiatrice interculturelle est, quant à elle, très appréciée lors des rencontres avec les éducateurs car cette dernière facilite la communication en assurant la traduction. Au-delà des difficultés à percevoir les mandats et objectifs des suivis éducatifs et psychosociaux, les jeunes considèrent les visites des éducateurs comme étant peu suffisantes et souhaiteraient obtenir davantage de rendez-vous. Ils précisent également leur besoin de bénéficier d'une visibilité sur les plannings de ces rendez-vous afin de mieux s'y préparer. En dehors de la détention, la plupart des jeunes rencontrés ont mentionné avoir pu profiter d'un suivi éducatif en milieu ouvert ou en centre éducatif fermé avant leur séjour à Fleury-Mérogis. Cependant, ils évoquent la rareté des visites entreprises par les éducateurs du milieu ouvert en détention. Ils partagent également l'impression d'un manque de communication entre les équipes éducatives de la PJJ de Fleury-Mérogis et celles de leurs référents en milieu ouvert. Ils perçoivent, en définitive, une difficulté de coordination entre les différents acteurs et dispositifs d'accompagnement.

DIFFICULTES DES EDUCATEURS DE LA PJJ

Les éducateurs décrivent plusieurs entraves dans leur travail auprès des jeunes :

- Ils évoquent des difficultés à répondre aux demandes insistantes des jeunes afin d'accéder à l'unité médicale. La majorité des demandes adressées aux éducateurs par les jeunes est celle liée aux soins. Les jeunes ne parviennent pas facilement à être en lien avec l'unité médicale, et la communication de la PJJ avec l'unité médicale est souvent limitée ou absente.
- Ils soulignent la complexité des relations avec les jeunes en proie à des troubles mentaux : les éducateurs décrivent de nombreuses situations de jeunes présentant des signes de souffrances psychiques souvent associés aux consommations de drogues. Face aux détresses psychologiques, les éducateurs se sentent désarmés et en besoin d'accompagnement technique pour y faire face. Là encore, la communication et la coordination avec l'unité médicale pourraient favoriser un accompagnement pluridisciplinaire susceptibles d'améliorer les prises en charge.
- Les éducateurs expriment un sentiment d'impuissance face aux situations de récidives. La plupart des jeunes accompagnés, mêmes lorsqu'ils ont été sevrés au cours de leur détention, retombent dans les consommations et la délinquance sitôt leur sortie de l'établissement pénitentiaire.
- Dans le cadre de leur accompagnement, les éducateurs décrivent des difficultés relatives à la question de la régularisation administrative des jeunes. Celle-ci semble compromise face à aux antécédents de détention, donnant ainsi peu de perspectives pour l'accompagnement à la réinsertion sociale.
- La présence de nombreux majeurs (faux mineurs) constatés par les travailleurs sociaux est un autre frein à l'accompagnement. Dans le cadre des projections professionnelles via des formations, ou encore pour des projets de régularisation, les majeurs ne peuvent bénéficier des mêmes services que les mineurs. En conséquence, pour ce public, peu d'actions sont envisagées afin de préparer une réinsertion post-détention.
- Les difficultés de communication en raison de la langue sont aussi pointées. Cependant, depuis l'arrivée récente d'une médiatrice assurant la traduction durant les entretiens, ce

problème est moins prégnant.

DIFFICULTES DES SURVEILLANTS ET DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

Les liens des jeunes avec les surveillants et l'administration pénitentiaire sont décrits de façon ambivalente. D'un côté, leurs témoignages soulignent une communication rendue difficile par la différence de langue mais surtout par l'absence de réponses claires quant aux demandes de rendez-vous médicaux. Les jeunes soulignent un manque de visibilité sur les réponses et la planification des rendez-vous sollicités auprès des surveillants. Néanmoins, ils mentionnent deux surveillants arabophones qu'ils apprécient et saluent pour leur compétence linguistique et leur humanité. D'un autre côté, un sentiment de persécution de la part des surveillants pénitentiaires est évoqué. L'impression que les surveillants les perçoivent comme des "*jeunes à problèmes*" est partagé. Ce ressenti s'appuie sur la présence d'une aile réservée aux MNA. Ils interprètent cette situation comme une forme de racisme/discrimination à leur égard, rendant les liens avec les surveillants relativement complexes.

De leur côté, les agents de l'administration pénitentiaire sont peu informés sur la situation des MNA. Ils manquent d'éléments concernant leur état de santé physique et mentale. Ils ne sont pas formés aux dynamiques de fonctionnement spécifiques entre pairs, induisant des problématiques de comportements alors particulièrement délicats à appréhender. Ils décrivent des jeunes impatients et impulsifs avec lesquels il est difficile de communiquer. Le personnel féminin évoque également son besoin de connaître les types de délits commis par les jeunes afin d'évaluer les risques liés au genre. Face aux problématiques addictives et de la santé mentale, les agents de l'administration pénitentiaire se doivent de gérer quotidiennement des crises de manque (syndrome de sevrage) en tentant de contenir physiquement les MNA. Cela questionne ces professionnels sur leurs rôles et mandats ainsi que leurs compétences techniques en matière d'intervention dans ce type de situations. Plus encore lorsque les jeunes recourent à des stratégies de chantage au suicide, avec parfois des passages à l'acte, afin d'aller à l'infirmerie ou d'obtenir des traitements.

ACTIVITES SCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Les activités scolaires sont appréciées par les jeunes mais leur rythme et horaires sont perçus comme inadaptés, en particulier pour ceux étant sous traitement :

- Les cours se déroulent en général tôt le matin, or à cause des effets secondaires des médicaments (psychiatriques et de sevrage), ces jeunes éprouvent des difficultés à se réveiller.
- Les rages de dents non traitées ou les symptômes liés au manque (syndrome de sevrage) empêchent aussi toute capacité de concentration et d'attention durant ces activités.

Les occupations sportives sont les plus appréciées et sollicitées par les jeunes (notamment le football). Cependant, elles sont perçues comme insuffisantes et limitées pour les MNA qui l'interprètent comme une différence de traitement par rapport aux jeunes français

LIENS UNITE MEDICALE

Les jeunes, comme décrit précédemment, ont des demandes très fréquentes d'accès à la santé et présentent pour la plupart des problématiques chroniques, notamment des douleurs fréquentes. Le peu de visibilité sur leurs rendez-vous médicaux et sur les réponses à leurs demandes de soins suscite des frustrations, notamment à l'égard des surveillants interpellés quotidiennement sur cette problématique. Les jeunes s'interrogent sur l'efficacité de la coordination entre personnel médical, surveillants et éducateurs qu'ils ressentent comme déficiente, voire inexistante.

ACCES AUX SOINS PSYCHIATRIQUES ET PROBLEMATIQUE DE CONSOMMATION

La plupart des jeunes suivent un traitement psychiatrique (perçu comme traitement pour les accompagner au sevrage). Pour eux, la consommation et l'addiction est un point essentiel de leur prise en charge.

➤ Témoignage

« Il ne faut pas oublier que nous tous on a un problème de consommation. Ici, ils pensent que c'est juste accessoire, un détail, or c'est le plus gros souci, on s'énerve, on se fait du mal et on a mal à cause de la drogue ! Le manque, c'est dur, on ne peut pas lutter seul contre ça, et ce qu'ils nous donnent comme produit pour nous calmer, c'est ridicule ! »

Les jeunes pensent que la question de l'addiction est un réel problème auquel peu de réponses sont apportées. Selon eux, cette thématique ne fait pas l'objet d'une prise en compte sérieuse de la part des différents acteurs exerçant au sein de l'établissement, notamment par la mise en place de dispositifs de soins addictologiques efficaces.

DIFFICULTES DES PROFESSIONNELS DE L'UNITE MEDICALE

La problématique relativement récente des addictions chez les mineurs met les professionnels de l'unité médicale sous pression. Ces derniers révèlent être peu outillés pour évaluer ces situations. Ils expriment également un manque d'informations concernant la situation des MNA, leurs parcours de vie et leur contexte de détention, notamment en ce qui concerne leur consommation de produits pendant leur séjour carcéral. La difficulté de la langue est également citée comme un véritable défi dans le rapport aux jeunes et dans leur prise en charge thérapeutique.



Perspectives

PROJECTIONS DES JEUNES

À COURT TERME...

Les jeunes souhaitent un suivi plus rapproché durant la période de transition entre la détention et le placement en centre éducatif fermé. Ce suivi est jugé inapproprié dans la nécessaire poursuite des soins (addictions) et face aux besoins d'être éloignés de l'emprise du groupe et des réseaux à leur sortie.

➤ Témoignages

- *« Ça restera dur de respecter les règles d'un foyer, étant "libre et hors cadre" depuis toujours. Il faudrait trouver un entre-deux pour une transition possible (entre la prison et le foyer). »*
- *« Il faut aider les jeunes à ne pas retourner dans les réseaux quand ils sortent de prison. Sinon, ils reviendront ici, c'est ce qu'il se passe à chaque fois. La plupart sont là pour la deuxième ou troisième fois minimum ! Il faut les obliger à aller à l'école, soigner leurs addictions, et surtout les amener à rencontrer d'autres jeunes plus "normaux". »*

PROJECTIONS A MOYEN TERME

Les jeunes MNA algériens de l'échantillon évoquent la formation professionnelle comme un moyen d'apprentissage de métiers différents afin d'accroître leurs possibilités de travailler. Ils souhaiteraient que cette formation puisse être poursuivie en sortie de détention.

➤ Témoignages

- *« J'ai fait une formation en électricité, je veux bien en faire une en coiffure aussi, comme ça j'ai deux métiers sous le coude et je peux travailler partout et ne pas avoir de problème ! »*
- *« Je verrai... Je ne sais pas encore, mais si on me propose un foyer, je veux bien en profiter pour faire une formation, ça me fera du bien aussi de me poser et de choisir plus tard si je reste en France ou non. »*

PROJECTIONS A LONG TERME EN FRANCE

La projection de manière durable en France n'est pas, ou pas forcément, une option pour la majorité des jeunes qui restent très lucides sur leurs possibilités d'installation :

- Ils ont conscience qu'un casier judiciaire rendra difficile la possibilité de régulariser leur situation à leur majorité.
- L'irrégularité du séjour étant perçue comme une fatalité, il leur est difficile de se projeter dans une socialisation normée ou un projet professionnel formel.
- Certains disent préférer "amortir" leur temps de résidence en France pour accumuler un pécule tant qu'ils sont considérés comme mineurs.

➤ Témoignages

- « La France ? Ce n'est pas la peine d'essayer... De toute façon, pas de possibilité de papiers et toujours les mêmes problèmes : impossible d'éviter la prison. »
- « Si tu as un numéro d'écrou en France, tu es sûr de faire plusieurs allers-retours en prison. Les Français ne veulent pas de nous ici ! Regardez Éric Zemmour ce qu'il dit ! En gros, il faut amortir les quelques années qu'on passe en France pour gagner le maximum d'argent. On sait qu'il n'y aura jamais de papiers ! Au mieux on travaillera au black... Donc si je sors d'ici, soit je reste un peu pour gagner de l'argent comme ce que je faisais, soit je repars vers un autre pays, peut-être même que je rentrerai au Maroc. »
- « Après mon diplôme, je devrai quitter la France, forcément, car avec un casier tu ne peux pas avoir de papiers en France. Ils ne pardonnent pas ici ! Je ne sais pas encore où j'irai mais je verrai plus tard. »

PROJECTIONS HORS DE FRANCE

De façon plus chimérique, les jeunes pensent à des options possibles, sans réelle prise de décision ni de projet en tant que tel :

- Les MNA algériens de l'échantillon parlent de possibilité de se rendre en 'Angleterre à plus long terme. Ils évoquent la possibilité d'y résider avec moins de difficultés pour travailler qu'en France sans être régularisé.

➤ Témoignage

- *« À Londres, il y a moins de drogues et de gens à problèmes qu'à Paris, c'est bien là-bas. »*

- Les MNA marocains de l'échantillon évoquent l'Espagne comme projet d'installation durable avec des possibilités de régularisation plus accessibles qu'en France.
- Le retour au pays en dernier recours pour ces jeunes reste possible dans le pire des cas mais non envisageable avant d'avoir pu constituer une réserve économique.



Recommandations

ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES : RECOMMANDATIONS ET PRECONISATIONS

À travers les rencontres et les échanges avec les MNA algériens et marocains de l'échantillon, les discussions auprès des acteurs de l'administration pénitentiaire et de la PJJ, une série de recommandations apparaît.

RENFORCEMENT DES SERVICES ET DE LA COORDINATION

- Le renforcement de la prise en charge en addictologie et en santé générale (santé mentale, dentaire, etc.) a été cité par l'ensemble des acteurs. Cela nécessiterait l'établissement de protocoles en addictologie et le renforcement des compétences des professionnels non spécialisés (éducateurs, surveillants, infirmiers, etc.) sur la thématique.
- La coordination entre les différentes équipes intervenant auprès des jeunes a été énoncée comme un point à renforcer en interne (administration pénitentiaire, éducateurs PJJ et unité médicale) et avec les équipes d'intervenants externes (PJJ, intervenants en milieu ouvert, acteurs des services judiciaires, aide sociale à l'enfance et foyers éloignés).

AMELIORER LA CONNAISSANCE DES PROFILS DE JEUNES EN DETENTION

- Le manque d'informations sur ce public a été fortement souligné et est perçu par les jeunes comme une forme de discrimination. Renforcer les connaissances de l'ensemble des acteurs sur ces publics à travers des formations est nécessaire pour en améliorer l'accompagnement.
- De manière plus générale, face aux récidives importantes, il serait pertinent de favoriser des alternatives à la détention, notamment pour les jeunes les plus fragiles. Cela pourrait favoriser la prévention de la récidive et une protection plus durable pour ces jeunes.
- L'identification des victimes de traite des êtres humains doit cibler en priorité les profils les plus vulnérables. Un accompagnement spécifique serait en mesure d'éviter leur retour au sein des réseaux à la sortie de détention.

PROCEDURES ET ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

- De manière spécifique, la communication avec les jeunes laisse percevoir un sentiment de frustration et de passivité face aux différentes procédures les concernant. Le renforcement de la communication auprès des jeunes pour une meilleure compréhension et adhésion aux procédures (judiciaires, médicales, éducatives, etc.) est un point important. Il favoriserait la réussite des projets d'accompagnement et améliorerait le vécu des jeunes en détention, ainsi que celui des professionnels.
- La durée du placement en quartier « arrivant » est souvent inadaptée compte tenu de la durée globale de détention des jeunes. Repenser l'accessibilité des nouveaux arrivants aux différents services et activités semble nécessaire afin de ne pas créer un sentiment de mise à l'écart.
- La proximité avec les détenus majeurs et leur influence quotidienne sur les mineurs demeure très problématique dans l'accompagnement éducatif et médical. Les liens constants entre les quartiers majeurs et mineurs renforcent le sentiment d'insécurité des jeunes et suscitent l'accès facilité aux différents toxiques. Une réflexion importante est à mener quant à la localisation même du quartier mineur au sein de la maison d'arrêt.
- Dans le cadre de l'accompagnement éducatif, l'inscription à des formations professionnelles répond à une demande des jeunes afin d'entrevoir d'autres perspectives. Ces formations débutées en détention doivent pouvoir être poursuivies lors de la sortie du milieu carcéral. Elles représentent un outil d'adhésion à un projet de vie et peuvent être pensées comme un argument pour éloigner les jeunes des réseaux d'emprise.
- La présence de structures éloignées et contenant capables d'accueillir ces mineurs semble être un sas nécessaire pour que ceux-ci ne retombent pas dans la délinquance et les consommations dès leurs sorties.